BARÈME D'HONORAIRES

LAFORÊT ELANCOURT JLMV and CO
SASU au capital de 1.000 € - RCS Versailles 104752506>
Siège social : 5 Place du Général De Gaulle 78990 Élancourt
Tel : 01 84 75 12 12 - E-mail : elancourt@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Novembre 2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 180.000 €	7.500 €	9.000 €
De 180.001 à 200.000 €	8.333 €	10.000 €
De 200.001 à 220.000 €	9.166 €	11.000 €
De 220.001 à 240.000 €	10.000 €	12.000 €
De 240.001 à 250.000 €	10.833 €	13.000 €
De 250.001 à 300.000 €	11.666 €	14.000 €
>300.000 €		5%

Parking-Box : 3.000 € TTC.
Terrain :10%
Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Pré état daté : 250 € à la charge du vendeur

Locations – Barème à compter du 01 novembre 2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10,09 € TTC / m² de surface habitable En zone tendue	10,09 € TTC / m² de surface habitable En zone tendue
État des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m² de surface habitable	3,03 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	200 € TTC	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	13,12 € TTC / m² de surface habitable	13,12 € TTC / m² de surface habitable
Bail professionnel	2 mois de loyer hors charges TTC	2 mois de loyer hors charges TTC
Bail commercial	2 mois de loyer hors charges TTC	2 mois de loyer hors charges TTC
Bail stationnement (parking, garage…)	1 mois de loyer hors charges TTC	1 mois de loyer hors charges TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	3,03€ TTC / m² de surface habitable	
Etat des lieux de sortie bail meublé	3,03€ TTC / m² de surface habitable	
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	300 € TTC	
Etat des lieux de sortie stationnement	300 € TTC	
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du bailleur